

vertus chrétiennes, domestiques et sociales, nos grand'mères, nos mères, nos épouses et nos sœurs.

Tout le monde sait et reconnaît que ces institutions ont toujours eu et ont encore à leur tête des personnes intelligentes, éclairées, instruites, qui connaissent la qualité de la nourriture intellectuelle qu'elles doivent donner à leurs élèves.

Or, qui pourrait blâmer celles d'entre elles qui croient utile pour l'avantage des élèves qui leur sont confiés, de faire des livres classiques en rapport avec les programmes qu'elles suivent dans leurs institutions respectives et d'obliger les enfants qui fréquentent leurs classes de se les procurer ? Quant à moi, je trouve la chose tout à fait rationnelle, juste et légitime. D'ailleurs, quand ces livres ont reçu l'approbation du Conseil de l'Instruction publique, personne n'a plus rien à redire.

Les parents, dans les villes surtout, sont entièrement libres d'envoyer leurs enfants à l'école de leur choix. S'ils trouvent qu'il faut acheter un trop grand nombre de livres chez les Frères ou chez les Sœurs, qu'ils envoient leurs enfants à d'autres écoles et personne ne leur contestera ce droit.

En résumé :

1^o J'admets, avec l'auteur que j'ai cité plus haut, que le changement de livres au commencement de chaque année scolaire, est un véritable abus, fort préjudiciable aux progrès des élèves, ruineux pour les parents et qu'il faut combattre énergiquement.

2^o Qu'il est du devoir des autorités scolaires d'y porter remède en adoptant pour leurs écoles une série de livres approuvés et d'obliger leurs maîtres de s'en servir dans leurs classes à l'exclusion de toute autre.

3^o Que les communautés religieuses, qui connaissent mieux que personnes les besoins de leurs institutions respectives, doivent être laissées entièrement libres d'adopter les livres qui leur conviennent.

J.-B. CLOUTIER.

Chronique pédagogique

Tout le monde s'occupe d'éducation. On en parle dans la presse, dans les sociétés littéraires, dans la Chambre, partout.

C'est surtout le sort de l'instituteur qui préoccupe nos hommes d'Etat et les écrivains. Certes, ce n'est pas nous qui trouverons à redire à cette attitude généreuse de la classe dirigeante à l'égard du corps enseignant. Dans les discours et les écrits qui ont été récemment publiés, nous y retrouvons la plupart des idées qui ont été émises au sein des conférences d'instituteurs, ainsi que celles que les revues pédagogiques préconisent depuis un certain nombre d'années.

Le jour où une carrière pédagogique aura été sérieusement créée, ce jour-là, le problème si important de l'enseignement primaire sera résolu.

Nos sincères félicitations et nos remerciements aux législateurs qui travaillent à améliorer le sort de l'humble éducateur des enfants du peuple.

* * *

Une réflexion judicieuse que nous détachons d'un article que vient de publier le *Moniteur* de Tarnes :

“ Un instituteur ne doit pas oublier l'importance de la première impression qu'il fera sur l'esprit de l'enfant. Il se gardera aussi bien d'une sévérité tyrannique que d'une débonnairerie ridicule et se montrera à ses élèves comme un homme qui, quoique leur supérieur, est plein d'affection pour eux, mais veut avant tout être respecté et obéi. Ce principe a son importance aussi bien pour les instituteurs que pour tous ceux qui sont revêtus d'un emploi, d'une dignité quelconque ”.

* * *

Le *Temps* de Paris dit un mot de la discipline dans les lycées de France. D'après ce journal et l'*Enseignement secondaire*, “ à la discipline trop sévère d'il y a vingt-cinq ans,